

Décision n° 2021-157 du 04/10/2021 - Nomination auprès du Comité Français de la Pharmacopée « Produits biologiques et thérapies innovantes » à l'ANSM

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

VU la décision DG n° 2021-156 du 21 juin 2021 portant création d'un Comité Français de la Pharmacopée « Produits biologiques et thérapies innovantes » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du Comité Français de la Pharmacopée « Produits biologiques et thérapies innovantes » pour une durée de 4 ans :

- Monsieur COLIAT (Pierre)
- Monsieur COLIN (Thierry)
- Madame CREOFF (Estelle)
- Madame DAYAN-KENIGSBERG (Jacqueline)
- Monsieur DECOUSSER (Jean-Winoc)
- Monsieur DEVINE (Eric)
- Madame DOUZIECH EYROLLES (Laurence)
- Monsieur DUFOUR (Nicolas)
- Monsieur DUVAL (Raphaël)
- Monsieur FAIVRE (Lionel)
- Madame LORTEAU (Céline)
- Madame MONRIBOT-ALBINO (Anthia)
- Monsieur NIEL (Philippe)
- Monsieur PERSON (Jean-Marc)
- Monsieur PIROT (Fabrice)

Article 2

La Directrice des métiers scientifiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 04 octobre 2021

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale

● En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 13/05/2022 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision n° 2022-72 du 12/05/2022 - Cessation de fonction et nomination auprès du Comité Français de la Pharmacopée « Produits biologiques et thérapies innovantes » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 12/07/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision n° 2021-156 du 21/06/2021 - Création du Comité Français de la Pharmacopée « Produits biologiques et thérapies innovantes » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS